

La (non) préparation du concours

JEAN-PHILIPPE DEROSIER

Professeur à l'Université de Rouen

Un tel intitulé, moins qu'un programme de révision, énonce une mise en garde : le concours d'agrégation ne se prépare pas. Cela ne se veut nullement présomptueux, encore moins eugéniste, au contraire ! Il tend simplement à souligner qu'il y a sans doute autant de façons de se préparer au concours que de candidats : il n'existe aucune « préparation » type. C'est pourquoi il est indispensable de préciser d'emblée que les quelques lignes qui vont suivre relatent une expérience personnelle et ne se veulent nullement « Quelques conseils d'un jeune chercheur devenu sénior à l'adresse des moins jeunes ». Chaque lecteur, chaque candidat devra prendre ce qui lui paraît utile et surtout oublier, contester et même contredire ce qui lui paraît inutile, voire nuisible.

Le concours d'agrégation ne se prépare pas... il se vit, pourrait-on dire ! En aucun cas, il ne se prépare comme les autres concours de la fonction publique, souvent synonymes, à tort ou à raison, d'un bachotage des différentes matières afin d'en maîtriser, si ce ne sont les moindres détails, au moins les aspects les plus essentiels et diversifiés. Rien de tel pour le « premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités », puisque telle est sa dénomination officielle. Les différentes options qu'il est possible de choisir portant sur des pans entiers de la science juridique, au sein desquels seront proposés des sujets particulièrement spécialisés, il paraît surhumain d'envisager la possibilité d'ingurgiter l'ensemble d'une matière en à peine un an, ou plutôt en quelques mois, voire en quelques semaines. D'où une « bonne » résolution, au moment d'entamer le concours : renoncer à le préparer.

Toutefois, il est évident qu'il ne s'obtient pas en restant paisiblement et patiemment assis dans son fauteuil. Il ne paraît donc pas impossible d'évoquer certains éléments marquant de cette année 2011-2012, pas tout à fait comme les autres pour l'ensemble des contributeurs de ces témoignages, dans l'espoir qu'ils soient utiles aux futurs candidats.

S'il ne se prépare pas, ce concours se vit. Après une bonne résolution (ne pas le préparer), une résignation : l'affronter. Ainsi, la première préparation de ce concours est mentale : bien dans son corps, bien dans sa tête ! Il s'agit d'un concours extrêmement long et il faut donc être prêt à attendre car l'épreuve la plus rude est, précisément, l'attente. Ce concours débute aux alentours de la première semaine du mois de mai, avec la date limite de l'envoi des dossiers de candidatures (le 6 mai 2011, pour le concours dont il est question) et il se clôt fin juin, avec la proclamation des résultats et la nomination (21 et 28 juin 2012). Soit un peu moins de treize mois, plus d'un an, près de 400 jours... C'est long ! Pendant ces 400 jours, on ne sera « pris » par les épreuves du concours que 42 heures et 30 minutes (30 minutes pour la première épreuve, 8 heures et 30 minutes pour la première leçon en loge, 24 heures et 1 heure pour la leçon en 24 heures et à nouveau 8 heures et 30 minutes pour la deuxième leçon en loge), on ne sera confronté au jury que 2h30 et on n'aura discuté avec lui que 45 minutes (lors de la première épreuve et lors des 15 minutes de discussion lors de la leçon en 24 heures). C'est bien peu, sur une telle durée. Autant dire que l'essentiel de ce concours est consacré à l'attente : attente de la nomination du jury, attente de l'ordre de passage, attente du passage lui-même, attente des résultats de la sous-admissibilité, puis d'un nouveau passage et d'un nouveau résultat (l'admissibilité), enfin de deux derniers passages et des résultats définitifs. Il s'agit là d'une rude épreuve pour le candidat et peut-être même surtout pour son entourage¹. Affreux et interminable...

Pour l'affronter, il faut savoir s'aérer l'esprit, savoir penser à autre chose qu'au concours, savoir se dire qu'il est plus utile de renoncer à lire quelques lignes supplémentaires plutôt que de s'acharner à parcourir les dernières actualités, au risque de brûler tous ses neurones. Pour cela, les solutions sont nombreuses : aller au cinéma ou au théâtre, faire du sport régulièrement, voir les quelques amis qu'il nous reste après de trop longues années de thèse qui nous ont rendus acariâtres et parfois transformés en ermite, au mieux, ou en éternels incompris, qui travaillent sans cesse alors qu'ils n'ont que quelques heures de cours par semaine, au pire. C'est indispensable pendant le concours et, surtout, à la veille des épreuves. La meilleure aération, à cet instant précis, a consisté... à quitter Paris et partir en voyage. Ainsi, en plus d'une activité physique que je voulais régulière, j'ai décidé, avant chacune de mes épreuves, de m'octroyer un changement d'air : généralement un simple week-end loin de Paris, parfois prolongé, ou même un séjour plus long et plus loin, au soleil (pour faire le plein de vitamine E), quelques jours avant la 24 heures. C'était peut-être inconscient. Mais cela m'a paru indispensable.

¹ Qu'il me soit donné, ici, de rendre hommage à celles et ceux qui doivent affronter ce concours alors qu'ils ne l'ont nullement choisi, en accompagnant, en soutenant les candidats et parfois même en vivant les épreuves. Cet hommage s'adresse avant tout, naturellement, à celle qui a été à mes côtés tout au long de cette année.

S'il ne se prépare pas comme d'autres concours de la fonction publique, certains éléments de préparation méritent toutefois d'être soulignés. Pourtant essentielle, la préparation à une épreuve en particulier a failli être totalement négligée : celle de la première épreuve, sur titres et travaux. Il s'agit d'une étape fondamentale du concours. C'est d'abord le premier contact que l'on a avec le jury, la « première impression ». C'est ensuite l'épreuve où seront malheureusement écartés le plus grand nombre de candidats, généralement plus de la moitié. C'est enfin une épreuve revêtue d'un grand aléa, bien plus grand que celui que revêtent les trois autres, où le seul aléa est le sujet. En effet, quant à l'épreuve sur travaux, on n'en maîtrise pratiquement aucun aspect : ni l'avis des rapporteurs sur nos travaux (que l'on ne connaît pas à l'avance, contrairement à une soutenance de thèse), ni le sentiment du jury quant à l'ensemble de notre parcours (puisqu'il ne dispose que de la note et du CV), ni les questions qui seront posées (inexistantes pour les autres épreuves, sauf la 24 heures).

C'est pourquoi, il semble plus qu'évident qu'il faut s'y préparer. Cela semble à ce point évident que j'ai failli l'oublier... Il est naturellement impératif de bien connaître ses travaux, en les relisant avant l'épreuve, mais également de les avoir replacés dans l'actualité, même indirecte... Ayant écrit sur le principe de subsidiarité inscrit dans les Constitutions française et allemande, une amie m'a sagement conseillé, alors que cet écrit faisait partie de mes travaux adressés aux rapporteurs et que l'un d'entre eux était spécialiste du droit de l'Union, de bien maîtriser la révision des traités et en particulier les nouveaux mécanismes de contrôle du principe de subsidiarité, issus du traité de Lisbonne. Un peu étonné puisque ce travail ne portait nullement sur l'Europe, j'ai néanmoins suivi son conseil... Grand bien m'en a pris puisque la question m'a effectivement été posée ! La préparation de la première épreuve est donc indispensable et, idéalement, il faudrait même faire une leçon blanche. Mais il est délicat de solliciter quelqu'un pour lire l'ensemble des quatre ou cinq travaux que l'on va adresser au jury, à moins de parvenir à solliciter son directeur de thèse, l'un de ses rapporteurs au CNU ou l'un des rapporteurs que l'on a pu avoir lors d'un comité de sélection, ou encore... toute autre personne bienveillante !

Il est également une épreuve dont il ne faut pas négliger la préparation, une des contributions en témoigne² : la redoutée leçon en 24 heures. Naturellement, il paraît difficile de la préparer sur le fond, du moins en tant que candidat. L'une des meilleures préparations consiste toutefois à participer à plusieurs équipes (lors de précédents concours). Lors du concours, elle appelle une préparation logistique considérable : solliciter les coéquipiers, déterminer leur nombre et leur rôle, choisir le chef d'équipe, trouver un lieu confortable mais aussi fonctionnel, prendre contact

² Cf. le témoignage de Régis BISMUTH, « Une drôle d'épreuve », p. 167.

avec la bibliothèque Cujas, établir un planning, tenter de fixer quelques règles de fonctionnement, dresser une bibliographie des références dont on disposera, écrire une grande feuille de route, à la fois simple, claire et exhaustive, se réunir avec le chef d'équipe pour faire un premier point, réunir l'ensemble de l'équipe, déléguer l'intendance tout en préparant sa gestion (faire les courses pour les besoins vitaux durant la leçon, s'interroger sur les goûts de chacun, etc.), penser à tous les détails techniques et pratiques (de l'encre et du papier dans l'imprimante, une connexion Internet stable et haut débit, des clés USB, un moyen efficace d'échange entre les équipiers, tenter d'obtenir des accès à des bases de données, etc.). Et il est probable que certains aspects soient oubliés... Surtout, il ne faut pas être superstitieux : ces préparatifs doivent être menés avant même de savoir si l'on aura le bonheur ou le malheur de subir ladite leçon. Bien avant : la sollicitation des coéquipiers est entreprise de plus en plus tôt, parfois avant le début du concours...

Après ces deux leçons, il faudrait naturellement évoquer la préparation des deux leçons en loge. Bonne résolution oblige : elles ne se préparent pas, elles se vivent. Sur le fond, exclusivement puisque les connaissances que l'on a acquises tout au long de notre cursus, d'abord en tant qu'étudiant, puis en tant que doctorant et en tant qu'enseignant viennent nourrir la préparation de ces épreuves. En revanche, l'exercice de la leçon impose une préparation formelle. Elle aussi se voit compléter par notre cursus : les cours et les interventions scientifiques que l'on a déjà pu faire permettent de se familiariser avec la prise de parole, la pédagogie, un exposé clair en un temps limité. Quelques leçons « blanches » viennent ensuite compléter cette préparation. C'est incontestablement à chacun de savoir combien il faut en faire, avec qui, sous quelle forme (conditions réelles ou non), etc. Tout au plus m'est-il possible de souligner, d'une part, qu'il faut en faire le nombre juste suffisant : suffisamment pour maîtriser le temps (les 8 heures de préparation et les 30 minutes d'exposé), l'exercice (le plan, son énoncé, la présentation orale), le maniement de la bibliographie ; mais pas trop, pour ne pas tomber dans la monotonie, la fatigue, la lassitude, voire le stress. Et chacun sait, pour lui-même, quel est ce nombre « juste suffisant ». À cela, j'ajouterais, d'autre part, le fruit de cette expérience personnelle du concours, résultat d'un choix délibéré : à condition que de telles leçons blanches n'épuisent pas, il peut paraître judicieux de les accumuler à l'approche de l'épreuve. Dans les dix jours qui précédèrent ma première épreuve, j'ai ainsi « passé » trois leçons blanches, dont une l'avant-veille... Folie ? Peut-être. Mais salutaire et nullement passagère : cela m'a clairement permis de « désacraliser » l'instant. La leçon elle-même n'était qu'une leçon de plus ; aucune raison de se stresser, donc.

Quant à la dernière leçon, il est parfois difficile de pouvoir s'entraîner, cela d'autant plus lorsque le télescopage des calendriers impose de faire le tour de France au même moment... J'optai donc, peut-être à tort, pour une préparation qui m'aurait permis de produire une leçon *a minima*, dans une matière particulièrement

vaste (le droit administratif) : une bonne maîtrise des ouvrages généraux disponibles en loge, à partir desquels j'aurais effectué mes recherches, à laquelle s'ajoute une bonne maîtrise des bases de données juridiques, également disponibles en loge. Ce fut sans doute globalement utile... ce fut incontestablement d'une parfaite inutilité pour le sujet tiré (« le permis de conduire ») : aucun ouvrage général n'en traite ou n'en traite de façon suffisante pour alimenter une leçon et les bases de données regorgent, à la juste proportion inverse, de références qu'il est impossible de trier. Ici le hasard et la chance sont intervenus et cela confirme qu'ils ont un rôle à jouer³ : la seule leçon blanche que j'avais faite portait sur un sujet qui m'avait conduit à traiter de questions relatives au permis de conduire et je voue désormais une reconnaissance éternelle à celui qui avait bien voulu m'entraîner ainsi.

C'est ainsi que s'achèvent la vie et le vécu du concours. Il me faut ajouter un élément qui m'a incontestablement permis de le vivre plus agréablement : la présence systématique, à chacune des leçons, de quelqu'un dans le public. La longueur, l'attente et la solitude à laquelle on est livré pendant l'année de l'agrégation sont indéniablement allégées dès lors qu'une personne en partage chaque instant (en dehors des 16 heures passées en loge, bien sûr). Lors de la présentation, on n'y pense nullement et cela ne m'a donc pas dérangé (le public est derrière le candidat). Mais après la leçon, c'est un moyen d'avoir un certain retour, de discuter des cafouillages que l'on a cru faire, de la signification des moindres mimiques du jury (généralement insignifiantes...), de ce qu'on croyait risqué, osé ou, au contraire, inutile ou ennuyeux. Bref, cela permet de faire un débriefing et de ne pas être seul dans le cheminement du jeune Padawan qui tente péniblement de devenir Jedi...

E la nave va.

³ Ainsi que l'évoque Arnaud DE NANTEUIL dans son propre témoignage, « Réflexions d'un agrégé devenu papa (à moins que ce ne soit l'inverse) », p. 159.